

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 23 MAI 2025

**DELIBERATION N°CP2025-
05/2/11
DOSSIER N°6899**

**SCHEMA DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT DE LA
LECTURE - SUBVENTIONS**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Jérémie SAUTY, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Guy MARSALÉIX à Marie-Christine BUNLON
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Hélène PILAT à Delphine CHARTRAIN
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Affaires Culturelles /Service de la Lecture Publique et de la Coordination Culturelle*

RAPPORTEUR : Mme Catherine DEFEMME

**OBJET : SCHEMA DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT DE LA
LECTURE - SUBVENTIONS**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération n° CD2021-04/3/19 du Conseil départemental du 30 avril 2021 adoptant le Schéma départemental de développement de la lecture ;
VU la délibération n° CD2021-12/2/16 du Conseil départemental du 17 décembre 2021 adoptant le*

règlement d'aides en faveur du développement de la lecture ;
 VU le budget de l'exercice,
 VU le rapport CP2025-05/2/11 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'accorder les subventions suivantes pour un montant total de **3 415,00 €** :

Au titre de l'aide aux manifestations autour du livre et des arts du récit : **2 620,00 €**

Demandeur	Description du projet	Coût de l'opération	Décision
Association « Nuits noires »	Le festival des Nuits Noires aura lieu cette année du 11 au 13 juin 2025 , avec l'accueil de 15 auteurs de romans policiers reconnus.	47 980 €	1 500,00 €
Association «Folie ! Les Mots »	La 20ème édition de Folie ! Les Mots ! aura lieu cette année du 27 au 29 juillet 2025, en collaboration avec la bibliothèque de Faux-la-Montagne.	19 200 €	1 000,00 €
Commune de Royère-de- Vassivière	La Mairie de Royère-de-Vassivière souhaite inviter Hervé Leprêtre, directeur du Théâtre Hélios, à présenter son livre « Quand la souffrance devient lumière » chez Mama éditions et qu'il a adapté en spectacle pour un comédien et un musicien. La lecture du livre est une mise en espace et en musique par Grégory Bonnefond de la compagnie <i>De l'âme à la vague</i> .	480,00 €	120,00 €
		TOTAL	2 620,00 €

Adopté : 30 pour – 0 contre – 0 abstention(s)

Au titre de l'aide au déplacement des écoles vers les bibliothèques professionnelles : **795,00 €**

Collectivité	École	Lieu du déplacement	Entreprise retenue	Décision
RPI St Amand/St Alpinien/St Maixant	Saint-Amand	Médiathèque intercommunale de Felletin	EUROP voyages 23	125,00 € (1 déplacement, année scolaire 2024/2025)
RPI St Amand/St Alpinien/St Maixant	Saint-Alpinien	Médiathèque intercommunale de Felletin	MIGNATON	340,00 € (2 déplacements, année scolaire 2024/2025)
RPI St Amand/St Alpinien/St Maixant	Saint-Maixant	Médiathèque intercommunale de Felletin	MIGNATON	330,00 € (2 déplacements, année scolaire 2024/2025)
			TOTAL	795,00 €

Adopté : 30 pour – 0 contre – 0 abstention(s)

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées au budget départemental, Chapitre 65 Articles 65748 et 657348, fonction 313 (section de fonctionnement).

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET